Modalités d'examens :

Une première victoire pour la vie étudiante



Dans le cadre de la mise en place du contrôle continu, l'Université de Rouen Normandie a pris la décision de mettre en place de nouvelles modalités d'études et d'examens. Ces nouvelles modalités, considérées comme injustes, étaient particulièrement critiquées par les étudiant.e.s. Ces derniers étaient plus de 300 à exprimer leur colère au cours de la manifestation organisée par la FEDER le 27 septembre, ce qui avait permis d'obtenir des engagements de la part de l'université. **Aujourd'hui, la colère des étudiant.e.s rouennais.es a été entendue**.

Grâce à la force des étudiant.e.s, la FEDER et ses associations ont obtenu que soient révisées les modalités présentes dans le texte. Des modifications qui, bien qu'elles ne prennent pas en compte l'ensemble des revendications, peuvent être considérées comme **une première victoire pour les étudiant.e.s.**

Le nouveau texte prévoit désormais la possibilité d'acquérir le Régime Spécial d'Études tout au long de l'année, une mesure qui permettra à toute.s les étudiant.e.s qui le souhaitent, de travailler en parallèle de leurs études dans de bonnes conditions, et de bénéficier d'examens de substitutions ou d'autres adaptations. De plus, il est prévu qu'en dehors des cas prévus par le RSE, une absence à un contrôle ne sera pas comptabilisée comme un 0, à moins que l'étudiant.e en face la demande. Un système qui a le mérite d'être juste, et de favoriser la réussite étudiante.

Les absences non justifiées par le RSE seront donc par défaut de simples absences, remplacées par la note de seconde chance. Cette victoire est importante, cependant, nous continuerons de nous battre sur certains points.

L'université de Rouen doit reconnaitre le certificat médical ainsi que la convocation officielle, comme des motifs légitimes d'absence, ou d'obtention du RSE, afin que les étudiant.e.s soient réellement égaux.ales. De plus, il est important que l'anonymat des copies soit de nouveau exigé dans la mesure du possible, afin de permettre une réelle égalité des étudiant.e.s.

La FEDER félicite l'ensemble des personnes présentes pour leur implication autour de ce sujet. **Ensemble, nous avons prouvé que les efforts des étudiant.e.s peuvent aboutir**. Les revendications des étudiant.e.s ont été prises en considération par l'Université de Rouen, avec laquelle la FEDER continuera de travailler, afin d'améliorer la vie étudiante et de continuer à défendre les droits qui y sont associés.

Axel FIOU-DUTOT

1er Vice-président en charge des affaires académiques de la FEDER

06 32 22 39 61

affaires.academiques@feder-rouen.org

Justine GREMONT

Présidente de la FEDER

07 49 50 77 66

presidence@feder-rouen.org

Océane AUBERT

Vice-présidente en charge du suivi des élu.e.s de la FEDER

06 08 06 56 19

suivi.des.elus@feder-rouen.org